BLÉ Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B. N° 241 JANVIER 2013

HUMEUR DE BLE

GARE AUX DISTORSIONS DE CONCURRENCE

Face à des concurrents allemands dont les aides à l'hectare ne devraient que très peu baisser lors de la prochaine réforme de la PAC, les céréaliers français pourraient bien subir un traitement beaucoup plus sévère. Les allemands seraient ainsi bien mieux armés pour passer sur les marchés des grains en période de prix déprimés. Idem en viande blanche, 60 % des porcs étant élevés par des producteurs de grains outre-Rhin.

Ce risque résulte des souhaits et intentions qui se manifestent en France -et non en Allemagne- de reprendre aux grandes cultures pour donner à d'autres secteurs. Et, au vu des discussions en cours à Bruxelles et à Strasbourg, les options que pourrait exercer notre pays pour le faire, au titre de la subsidiarité, s'annoncent plurielles. Nous ne voulons pas lancer ici de débats sur les politiques à mener dans d'autres secteurs. Mais nous appelons à éviter la création de distorsions de concurrence insupportables pour notre économie française des grains, qui apporte beaucoup à notre pays grâce à son potentiel et au dynamisme de ses filières. Il revient à l'Union européenne de veiller à ce que la PAC reste une politique commune et qu'elle respecte le principe de l'unicité de marché. Le cumul des options qu'utilisera chaque Etat-membre en appliquant la PAC à venir devra en conséquence faire l'objet d'un encadrement.

MARCHÉS

NIVEAU DES EAUX ET TRAFIC CÉRÉALIER SUR LE MISSISSIPI : DU MIEUX, MAIS…

Le Mississipi, par lequel transitent plus de 60 % des céréales exportées par les Etats-Unis, a retrouvé meilleure allure à la mi-janvier après avoir baissé à un niveau très proche de son étiage historique. La situation demeurait cependant relativement précaire pour la navigation, le niveau restant inférieur dans certains endroits au minimum de 9 pieds de profondeur (2,74 m) requis pour naviguer. Dans ce contexte, la perspective de devoir diminuer les volumes chargés pour réduire le poids des barges, comme l'avaient fait auparavant certains opérateurs, n'était pas totalement écartée.

Près de 10 000 barges circulent sur le Mississipi. Au plus fort des inquiétudes pour ce trafic, à la fin de l'année dernière, un groupe de sénateurs avait interpellé la Maison-Blanche pour réclamer une augmentation du débit d'eau venu du fleuve Missouri. Mais ils s'étaient heurtés à une fin de non-recevoir, les barrages sur le Missouri servant également à alimenter la région en eau potable et en électricité. Jusqu'ici, le dynamitage des rochers immergés, solution différente mais plus coûteuse, n'a pas été envisagé.

Source: FranceAgriMer

POLITIQUE AGRICOLE

L'ALGÉRIE VEUT MULTIPLIER SES SURFACES CÉRÉALIÈRES IRRIGUÉES

5ème pays importateur mondial de blé et 1er client de la France, l'Algérie est exposée à l'accroissement de cette dépendance, notamment du fait de sa démographie. Elle s'efforce en conséquence d'optimiser ses récoltes de céréales et a entrepris à cette fin de multiplier ses surfaces irriguées dédiées à la céréaliculture : elle s'est fixée comme objectif de les porter d'ici 2014 de 120 000 à 500 000 hectares au moins par rapport à un total de 2400 000 ha.

Un dispositif nouveau vient ainsi d'être mis en place pour permettre aux agriculteurs d'acquérir des équipements d'irrigation en échange de produits de leur récolte. Il repose sur une convention-cadre signée le 30 octobre 2012 entre l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), l'Institut National des Sols, de l'Irrigation et du Drainage (INSID) et l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC). Chef de file pour le développement de la filière céréalière, l'OAIC contractera un crédit destiné à financer les équipements d'irrigation que se procureront les agriculteurs. Ils le rembourseront par paiement en nature. De son côté, la CNMA couvrira les divers risques auxquels doivent faire face les exploitants (grêle, perte de rendement, incendie, dommage au matériel d'irrigation). Enfin, l'INSID et l'ITGC auront pour mission d'encadrer les agriculteurs pour qu'ils développent leur maîtrise des outils et des techniques d'irrigation.

PROGRÈS TECHNIQUE

PRODUITS DE BIO-CONTRÔLE : ADHÉSION OU INTÉRÊT DE 50% DES EXPLOITANTS

Parmi les agriculteurs français qui exploitent plus de 50 hectares, 18 % utilisent déjà des produits de bio-contrôle et 32 % sont prêts à en utiliser, soit un total de 50%, selon une enquête réalisée fin 2012 par la société ADquation pour le mensuel Agrodistribution (n° 234, janvier 2013). Pour les exploitations à orientation grandes cultures, spécifiquement, l'enquête fait apparaître un total « utilisateurs» + « prêts à utiliser » plus élevé que pour les autres exploitations : au total, 61 % (25%+36%).

Les produits de bio-contrôle sont une voie pour protéger les cultures contre les maladies et les insectes. Ce sont, selon les cas, des macro-organismes (insectes, nématodes), des micro-organismes (champignons, virus), des stimulateurs de défense naturelle des plantes (SDN) et des « médiateurs chimiques » (par exemple, substances empêchant les insectes mâles, par confusion sexuelle, de trouver des femelles).

Le 9 octobre 2012, un accord-cadre pour le développement des stratégies de bio-contrôle a été signé sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Les signataires étaient au nombre de 23 : organismes du secteur de la recherche (dont ARVALIS, l'institut technique des céréaliers), fédérations professionnelles de la fabrication et de la distribution de produits d'agro-fourniture, organisations professionnelles agricoles.

AGPB
Céréaliers de France

BLÉ Contact
LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

L'ÉLECTRO-ANTENNOGRAPHIE POUR PRIVER DE FESTIN LES INSECTES RAVAGEURS

Autrement qu'en recourant à des pesticides, comment empêcher deux insectes, les bruches et les pyrales, d'aller ravager qui les champs de féveroles, qui ceux de maïs ? Plus précisément, comment modifier le comportement des insectes en utilisant les substances émises par les végétaux pour les attirer par exemple hors de ces champs à l'aide de cultures-piège ? Tel est l'objectif final des travaux conduits actuellement dans le cadre de deux partenariats entre ARVALIS (institut technique des céréaliers) et l'INRA.

Une étape préalable consiste à identifier au moyen de spectromètres, dans la mesure où elles sont décelables, les substances qu'émettent différentes plantes. Dès lors, les substances identifiées sont testées au moyen de l'électro-antennographie pour savoir si elles sont perçues par les insectes ciblés. Il s'agit de leur placer des électrodes sur les antennes pour savoir quelles substances (molécules) émises par les plantes déclenchent en eux un influx nerveux. La dernière étape consiste à sélectionner parmi les substances perçues -pour autant qu'elles soient reproductibles…- celles dont l'utilisation devrait permettre de détourner au mieux des cultures les insectes dont elles doivent être protégées. Pour chacune des substances candidates, l'on observe à cette fin en tunnel de vol si l'effet qu'elle exerce sur eux est attractif ou répulsif.

FILIÈRES

COOPÉRATIVES DE COLLECTE DE GRAINS, LE BILAN DES DERNIERS RAPPROCHEMENTS

De décembre 2011 à octobre 2012, il s'est opéré en France une dizaine de rapprochements de coopératives par fusion ou union (mise en commun de moyens) dans le secteur de la collecte, du stockage, de la commercialisation des grains et de l'approvisionnement des agriculteurs qui les produisent.

En ce qui concerne les fusions, Ax'ion (02) et Cohesis (51) sont devenues Acolyance, Nouricia (10) et Champagne Céréales se sont transformées en VIVESCIA, Charente Coop (16) a rejoint Charente Alliance (16), les coopératives de Garazi-Baïgorry (64) et de La Soule (64) ont donné naissance à Mendikoa, celle de Rosières (80), La Santerroise (80) et l'Essor de Santerre (80) sont devenues Sana Terra et la coopérative du Vermandois (80) a rejoint Cerena (02).

Dans le domaine des unions, Ax'ion (02), Cerena (02), Cohesis (51), Agora (60), Invivo (75), Cap Seine (76), Sénalia (76), Capsom (86), Noriap (80) ont créé «Canal Seine Nord », Biocet (27) et Biobourgogne Cocebi (89) l'union « Biosemences », la coopérative La Dauphinoise (38) est devenue partenaire dans Cerevia (21), Cap Seine (76) et Noriap (80) ont créé l'union de semences « Seliance », Cap Seine (76), la coopérative de la région de Luneray (76), Noriap (80) et Capsom (80) se sont alliées dans Sillage. Enfin, l'union Aréa est née du rapprochement du Gie-Transval (39) et de Seine-Yonne (89) avec l'union Est Agro.

COMMUNICATION

L'EAU ET LES PLANTES : LE B.A-BA AVEC *LAGRANDEHISTOIREDEL'EAU.COM*

Passion Céréales, collective d'information sur la céréaliculture et sur les produits qui en sont issus, a lancé fin novembre sur Internet une animation pédagogique interactive sur l'eau et les plantes, *Lagrandehistoiredeleau.com*.

Cette animation a été conçue par des enseignants, des agronomes et des biologistes à l'intention des 8-14 ans. Elle les fait acteurs centraux d'une exploration et d'une mission -faire pousser du blé, du maïs- qui leur permet de découvrir l'importance de l'eau pour les plantes, ainsi que les grands mécanismes physiologiques de leur fonctionnement. L'aventure a lieu à cinq étapes : 1) A quoi sert l'eau dans la plante ? 2) Comment prélever l'eau correctement ? 3) Trop d'eau ou pas assez 4) De l'eau à chaque stade de la vie d'une plante 5) Le cycle de l'Eau. Ces étapes sont ponctuées de plusieurs quizz.

A pratiquer en famille, tant les jeux pédagogiques peuvent également instruire les parents ou leur rafraichir la mémoire. Chacun sait-il ou se souvient-il, par exemple, que 98 % de l'eau utilisée par une plante repart dans la nature alimenter le cycle de l'eau ?

INFOCHIFFRES

LES PAILLES, BIOMASSE EN MASSE POUR BIOÉNERGIES ET PRODUITS BIOSOURCÉS

Selon l'Observatoire de la biomasse constitué au sein de FranceAgriMer, les résidus des cultures de céréales et d'oléagineux (paille de blé, d'orge etc. ; cannes de maïs ; pailles d'oléagineux) offrent annuellement en France un surplus de 11,6 millions de tonnes de matières sèches (MS) qui pourraient être utilisées à des fins non alimentaires (production de bioénergies, fabrication de produits biosourcés). Il s'agit de ce qui reste disponible au-delà des volumes à laisser au sol pour le maintien de la fertilité et des volumes consommés pour divers usages (litières, essentiellement; à la marge, chauffage, isolants, pâtes à papier).11,6 Mt, c'est 15 % du volume total de ces résidus.

Les pailles et cannes ressortent comme la source majeure de biomasse agricole végétale potentiellement exploitable pour des bioénergies et produits biosourcés. De leur côté, les cultures dédiées à l'énergie (cultures herbacées comme le miscanthus ; taillis à courtes rotations d'espèces ligneuses) représentent annuellement 33 000 t. Quant aux déchets de cultures pérennes (vignes, arbres fruitiers), ils sont évalués à 2,4 MtMS par an, chiffre comprenant ce qui reste au sol.

Les résidus de cultures annuelles par espèces

(1000 t de matière sèche)

	Volume total produit	Disponible hors maintien fertilité	Utilisations effectives	Volume supplémentaire disponible
Pailles de blé, orge et autres (1)	66 397	16 700	9 185	7 515
Cannes de maïs	5 800	2 900	0	2 900
Pailles d'oléagineux	2 645	2 645	1 455	1 190
TOTAL	74 842	22 245	10 640	11 605

(1) triticale, seigle, avoine, sorgho

U.E : LES 10 PREMIERS GROUPES COOPÉRATIFS

(En 2011)

Nom	Pays	Activité principale	CA consolidé (Mds €)
1) FrieslandCampina	NL	Lait	9,63
2) Bay Wa	RFA	Céréales-Appro (*) Bâtiment-Energie	9,59
3) Arla Foods	SW/DK	Lait	7,38
4) Südzucker	RFA	Sucre	6,99
5) Danish Crown	DK	Viande	6,96
6) Agravis	RFA	Céréales-Appro (*)	6,47
7) Invivo	F	Céréales-Appro (*)	6,08
8) DLG	DK	Céréales-Appro Nutrition animale	5,49
9) Metsäliitto	FIN	Bois	5,35
10) ForFarmers	NL	Nutrition animale	5,22

**approvisionnement en produits nécessaires aux cultures* *Source: COOP de France/O.FREY Consultant*

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

Rédaction achevée le 18/01/2013

AGPB Céréaliers de France

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site ***www.agpb.fr***
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.